



### le mot de l'élu

**René Réal** Conseiller municipal délégué  
au cadre de vie et à la propreté

« La propreté est la première chose que l'on remarque quand on arrive quelque part ! Force est de constater, et ce, à mon grand regret, qu'actuellement quasiment toutes les villes sont confrontées à ce phénomène récurrent des incivilités. À Vigneux-sur-Seine, cela est d'autant plus insupportable que nous conduisons de nombreux projets pour valoriser notre cadre de vie. Il est donc nécessaire d'agir, mais également de responsabiliser chacun pour préserver notre qualité de vie et notre bien commun : notre ville ! Outre les exaspérations que cela peut engendrer, ces incivilités créent aussi un prélude à l'insécurité. Et puis, n'oublions jamais qu'elles représentent, au bout du compte, un coût pour la collectivité ! Ainsi, année après année, il nous faut y consacrer de plus en plus de moyens ! Si chacun acceptait de faire un effort, l'argent qui, aujourd'hui, est consacré à la lutte contre les dépôts sauvages et autres incivilités quotidiennes pourrait, demain, être dévoué à d'autres services bien plus utiles pour la population ! »

## Plusieurs solutions pour vos objets encombrants !

### 2 déchèteries

du Siredom (éco-centre) sur le territoire :

- Vigneux-sur-Seine : Chemin du Port Courcel 91270 Vigneux-sur-Seine
- Montgeron : Place Mireille Valeau RN6 – A côté du COSEC

Horaires d'ouverture et autres éco-centres sur [www.siredom.com](http://www.siredom.com)

### Obtenir une carte de déchèterie

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2024, l'obtention d'une carte de déchèterie en Val d'Yerres Val de Seine pour les usagers évolue, et se fait uniquement en ligne via le site du Siredom. Une solution plus simple, plus écolo et plus rapide !

Comment procéder ?

Créez votre compte en ligne sur le site du Siredom en scannant le QRCode ci-contre.

Un tutoriel pas à pas vous y attend pour vous guider.



Quels sont les avantages ?

- Suivre vos passages en déchèteries.
- Renouvelez votre badge facilement et rapidement en cas de perte.
- Plus besoin de se rendre sur place dans les locaux de la Communauté d'Agglomération pour demander une carte.

Après création de votre compte et validation par le SIREDOM, la carte vous sera adressée par courrier postal par la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine.

Informations sur <https://www.vyvs.fr/vivre-ici/dechets/les-decheteries/>

### Service de collecte sur rendez-vous :

Le système de collecte des encombrants à domicile est très simple :

**Service de collecte  
à domicile  
0800 97 98 00**

- Contactez le service au 0800 97 98 00 (appel gratuit) du lundi au vendredi de 8h30 à 18h,
- Communiquez les encombrants que vous souhaitez jeter,
- Un rendez-vous vous sera donné, vous devrez alors sortir vos encombrants la veille.

Les dépôts sont limités à 1,5 m<sup>3</sup> (environ un canapé de 2 places).

Les informations sur : <https://www.vyvs.fr/vivre-ici/dechets/les-encombrants/>